

Le Verticalisateur

Vous venez de prendre possession d'un appareil d'orthopédie qui vous a été délivré par ICEO Orthopédie

Pourquoi une notice ?

Cette notice vous apprendra à bien connaître l'appareil de votre enfant et à en observer les règles élémentaires d'utilisations, dans le respect des obligations prescrites par votre médecin, conformément à la réglementation en vigueur 2017 / 745.

Pour profiter de son efficacité maximale dans les conditions de sécurité optimale, il vous revient d'en surveiller l'état et de faire effectuer les contrôles nécessaires auprès de votre orthoprothésiste ICEO.

Ces précautions prolongeront la vie de cet appareil la santé et le bien-être de votre enfant.

Bonne lecture !

N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.

Description :

C'est une orthèse de correction et de maintien, en position horizontale ou verticale, réalisée sur l'enfant patient à partir d'une prise de mesures par CFAO ou d'un moulage de son tronc et de ses membres inférieurs, quelle que soit la technique utilisée pour celui-ci.

Elle est constituée d'une coque thoraco-pelvienne pouvant contenir les membres inférieurs.

MODELE

Antérieur

Postérieur

Selle

COMPOSITION :

Accoudoirs

Housse

Passant épaule

Fronde de genou

Plastron fessier, thoracique

Montant de suivi de croissance

Sangle abdominale

Sangle crurale

Sangle jambière

Sangle sternale

Sangle 4 points

Tablette

Tétière

MATERIAU :

Alliage métallique

Colle Néoprène

Cuir

Fibres textiles

Mousse de Garnissage

Plastique

Fonctionnement :

➤ La posture est réglée par la forme de la coque.

Sa découpe est réalisée selon les nécessités médicales précisées par le médecin spécialiste.

Le verticalisateur peut être monté sur un support fixe ou inclinable. L'ensemble peut être mobile.

Utilisation :

➤ **Conformez-vous strictement à la prescription médicale**

- L'enfant est placé habillé dans le verticalisateur.

Ce dispositif médical a été réalisé par la Société ICEO et respecte la prescription médicale prescrite par le Docteur

➤ **Mise en place**

- Préparer la coque de verticalisation,
- Positionner l'enfant dans les reliefs appropriés,
- Pour une bonne tenue du tronc, l'ajustement des sangles et des bretelles doit être équilibré,
- Le maintien du genou se fait en ajustant le serrage,
- De même pour l'ajustement du maintien des pieds,
- Régler le degré d'inclinaison si le support le permet.

Précautions d'emploi :

➤ Il est important de suivre les conseils de votre orthoprothésiste pour des utilisations particulières comme à l'extérieur de l'établissement d'accueil.



Garantie - Contrat :

Si le verticalisateur identifié dans cette notice devait présenter un défaut de fabrication ou de matériau, durant les 3 mois suivant son acquisition, nous procéderions gratuitement à la remise en état ou au remplacement de l'élément défectueux. Les pièces détachées d'origine sont garanties dans les délais et les conditions d'utilisation et de révision déterminés par le fabricant voir notice(s) jointes).

Cette garantie ne couvre pas les cas de mauvais traitements flagrants, ni les dommages résultant de réparations ou modifications effectuées par des tiers. Les évolutions morphologiques et/ou pathologiques de l'utilisateur de ce verticalisateur ne sont pas prises en compte dans cette garantie qui exclue également les adjonctions telles que les bretelles, les tracteurs, les garnitures, le revêtement mousse, les pièces élastiques ou caoutchoucs.

*Cette garantie est valable auprès de tous les membres du groupe **Ortho Team** sur présentation de ce document.*

Un forfait « frais de réparations » est pris en charge par le régime obligatoire. En cas de dépassement de ce forfait, une prescription médicale sera demandée.

Charte Ortho Team

Les membres adhérents du groupe ortho team, tous professionnels paramédicaux, spécialistes de l'Ortho-prothèse et/ou de l'Orthopédie Orthèse s'engagent à respecter et à faire respecter dans leurs entreprises les 12 règles suivantes dans leur intégralité.

1. Assurer la meilleure qualité » d'accueil, d'écoute et de conseil au patient.
2. Garantir le meilleur choix d'appareillage en toute objectivité dans l'intérêt unique du patient.
3. Garantir la meilleure qualité des appareils délivrés.
4. Assurer le meilleur service et la plus grande disponibilité qu'est en droit d'attendre le patient.
5. Assurer le suivi d'un appareillage réalisé par un confrère membre du groupe et appliquer les garanties nationales propres au groupement.
6. Respecter la libre concurrence et entretenir les meilleures relations avec l'ensemble des confrères de nos professions
7. Entretien avec le milieu médical et paramédical un dialogue professionnel et constructif pour une parfaite coordination dans l'intérêt du patient.
8. Entretien avec les administrations et organismes de prises en charge, des relations régulières, constructives et courtoises.
9. Être ouvert à toute innovation technologique, se donner les moyens d'en acquérir la maîtrise et utiliser celle-ci au service des patients.
10. Favoriser la formation de son personnel aux techniques nouvelles en matière d'appareillage.
11. Faire face aux obligations légales afférentes aux entreprises et respecter la législation en vigueur.
12. Manifester jour après jour honnêteté, correction et savoir-vivre.

Notice d'utilisation

Verticalisateur